

# NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE PLANCHES À PAGAIE ET DE KAYAKS À PRÉVOST

La Ville de Prévost est heureuse d'annoncer la mise en service d'un tout nouveau service de location d'embarcations accessible à tous à l'espace riverain de la rue Leblanc, situé au 687, rue Leblanc. En partenariat avec la compagnie locale Pad-Kay, ce nouveau service permet aux visiteurs de faire la réservation d'une planche à pagaie, d'un kayak ou d'un kayak de pêche en quelques clics seulement au [ville.prevast.qc.ca/pad-kay](http://ville.prevast.qc.ca/pad-kay) pour la durée de leur choix.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les embarcations sont rangées dans des cases installées directement à l'espace riverain situé sur la rue Leblanc. Pour en faire la réservation, les visiteurs doivent suivre les étapes suivantes :

1. Rendez-vous sur place ou sur le site [www.ville.prevast.qc.ca/pad-kay](http://www.ville.prevast.qc.ca/pad-kay) ;
2. Choisissez l'emplacement et le type d'embarcation que vous souhaitez louer ;
3. Sélectionnez la plage horaire désirée ;
4. Acceptez la décharge de responsabilité ;
5. Entrez le code NIP reçu par SMS dès le paiement complété pour débarrer le cadenas de la case contenant votre embarcation ;
6. Profitez de votre activité sur l'eau !

Tout l'équipement est inclus dans la réservation (pagaie, veste de flottaison et ensemble de sécurité nautique) et peut être récupéré dans la case avec l'embarcation dès le début de la période de location.

## TARIFICATION

Le coût de location se paie à même la plateforme Web. Les tarifs varient de 15 \$/heure pour un kayak ou une planche à pagaie à 17,50 \$/heure pour un kayak de pêche. Veuillez noter qu'un montant de 300 \$ à 600 \$ est prélevé à titre de dépôt. Celui-ci vous sera remis suite au retour de l'équipement.

Pour tous les détails et pour effectuer une réservation à l'espace riverain Leblanc à Prévost, visitez le [ville.prevast.qc.ca/pad-kay](http://ville.prevast.qc.ca/pad-kay).



Sur la photo, de gauche à droite : Sébastien Boisvert, propriétaire de l'entreprise Pad-Kay, Frédéric Marceau, directeur du Service de l'environnement, Paul Germain, maire de Prévost, Joey Leckman, conseiller municipal.

## TRAVAUX À VENIR SUR LA RUE PRINCIPALE

### Entre les rues Hotte et Maple

Afin de faciliter les déplacements actifs et actualiser les infrastructures du secteur, la Ville entreprendra des travaux sur la rue Principale de la fin août à décembre 2024. Ces travaux serviront notamment à :

- Bonifier le réseau de mobilité active en ajoutant un trottoir sur le côté est de la rue Principale ;
- Renforcer le réseau d'eau potable ;
- Moderniser les infrastructures telles que la chaussée, l'égout sanitaire et les ponceaux du ruisseau Marois.

Tous les détails :

[ville.prevast.qc.ca/info-travaux](http://ville.prevast.qc.ca/info-travaux)

Avec la participation financière de :

Québec 



Sur la photo : Joey Leckman, conseiller municipal, et Justin Bergeron, citoyen

## AVIS AUX AMATEURS DE VOLLEYBALL

### Nouveau terrain de volleyball de plage à Prévost

Les passionnés de volleyball pourront dès maintenant pratiquer leur sport favori au nouveau terrain de volleyball de plage situé au parc Terrasse des Pins.

Cette nouvelle installation est le fruit d'une initiative du jeune prévostois, Justin Bergeron, qui a fait la demande à la Ville afin qu'un terrain soit aménagé dans son quartier pour pratiquer avec ses amis. Une belle idée qui bénéficiera à l'ensemble des résidents adeptes de cette activité en plein air.

Retrouvez l'emplacement de ce terrain à [ville.prevast.qc.ca/carte-interactive](http://ville.prevast.qc.ca/carte-interactive)